



DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE DINAN

COMMUNE DE PLEVENON
PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12/12/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 décembre, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis à 19h30 à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Hervé VAN PRAAG, maire.

Date de la convocation et de la publicité : le 05/12/2024

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, Hervé VAN PRAAG, Didier RABIAUX, Stéphanie JOUON DES LONGRAIS, Jean-Luc HERVÉ, Pierre-Hugues MARTIN, Catherine BLANCHARD, Sarah LOUCHE, Marc LEMARIÉ, Jean-Pierre RESLOUX, Gwendal LEBLAY, Philippe LOHIER, Frédéric PASCAL, Bernard QUINQUENEL

Représentés :

Absents : Steve ANDRÉ,

Secrétaire de séance : Bernard QUINQUENEL

Nombre de Conseillers : En exercice : 14 Présents : 13 Votants : 13

DELIBERATION N°67-2024 Décisions budgétaires modificatives – Cap et Commune

Madame BLANCHARD présente au Conseil les Décisions modificatives suivantes :

BUDGET CAP – Décision Budgétaire Modificative N°2- ouverture de crédits – Section Fonctionnement – Dépenses /Recettes - montant : 20000€

- Ouverture de crédits au chapitre 11 – compte 61551 Matériel roulant
- Ouverture de crédits au chapitre 11 – compte 627 services bancaires et assimilés
- Ouverture de crédits au chapitre 70 – compte 70388

LIBELLE	COMPTE	MONTANT
Matériel roulant	61551 (D)	16 000 € (+)
Services bancaires et assimilés	627 (D)	4 000 € (+)
Autres redevances et recettes diverses	70388 (R)	20 000 € (+)

Budget COMMUNE – Décision Budgétaire Modificative N°1

Section Fonctionnement – virements de crédits : chapitre 12 charges de Personnel vers chapitre 11 Charges à caractère général et chapitre 65 charges de Gestion Courante : **montant 40 000€.**

Libellé	COMPTE	MONTANT (€)
Personnel titulaire	6411 (D)	- 20 000 €

Charges SS et prévoyance	6450 (D)	- 20 000 €
Energie combustibles	60612 (D)	10 000 € (+)
Autres Mat et fournitures	6068 (D)	14 000 € (+)
Bâtiments publics	615221 (D)	8 000 € (+)
Etudes et recherches	617 (D)	4 000 € (+)
Autres Contributions	65568 (D)	4 000 € (+)

Section Fonctionnement/Dépense Recettes – ouverture de crédits et Section d'Investissement
Dépense Recettes – ouverture de crédits : montant 183 394€

LIBELLE	COMPTE	MONTANT
Autres contributions directes	73118 (R)	183 394 € (+)
Virement Sec Investissement	023 (D)	183 394 € (+)
Virement de Sec Fonctionnement	021 (R)	183 394 € (+)
Immobilisations en cours	231 (D)	183 394 € (+)

Après délibération, le conseil à l'unanimité approuve ces décisions modificatives.

DELIBERATION N°68-2024 Recrutement agent recenseur

Monsieur le Maire rappelle au Conseil qu'en janvier et février 2025 le recensement de la population communal doit être effectuée et que pour ce faire il convient de recruter le personnel nécessaire.

Le besoin est de deux personnes :

- Un agent recenseur
- Un coordonnateur – agent recenseur.

Concernant l'Agent Recenseur, il conviendrait de recruter un agent non titulaire pour un mois entre le 15 janvier et le 15 février à temps complet, auquel s'ajouteront 2 demi-journées entre le 3 et le 15 janvier pour une durée totale de 7h00. La rémunération de l'agent sera calculée sur la base de l'Indice Brut : 368 ; Indice Majoré Majoré : 367

Concernant le poste de coordonnateur – agent recenseur, celui-ci sera occupé par un agent communal. Ce dernier sera déchargé de certaines de ses tâches habituelles et si nécessaire (contraintes horaires des personnes recensées et/ou exigences de service) effectuera des heures supplémentaires qui lui seront rémunérées au titre de l'IHTS

Après délibération, le conseil à l'unanimité autorise :

- la création du poste d'Agent recenseur tel que décrit ci-dessus.
- La rémunération des heures supplémentaires réalisées dans le cadre du poste de coordonnateur – agent recenseur par l'agent communal chargé de cette mission au titre de l'IHTS

DELIBERATION N°69-2024 Tarifs communaux et participations

Madame BLANCHARD, demande au Conseil de se prononcer sur les tarifs et les participations communales pour 2025 listés dans le tableau annexé à la présente délibération. Elle propose de reconduire les montants de 2024.

Après délibération :

- le conseil à l'unanimité décide de maintenir les tarifs communaux et les participations aux mêmes montants qu'en 2024, mis à part pour les aides aux voyages scolaires dont le montant est modifié par 8 voix pour, 4 abstentions (J.L. HERVE, S. JOUON des LONGRAIS, P.H. MARTIN, H. VAN PRAAG) et 1 voix contre (C. BLANCHARD)

DELIBERATION N°70-2024 Lancement consultation PHOTOVOLTAIQUE – demande de financements

Monsieur LEMARIE rappelle au conseil que par délibération en date du 06/07/2023 a été validé le projet de mise en place d'une installation photovoltaïque de 36kWc (180 m²) sur la toiture du bâtiment des services techniques pour un cout estimé à 52 400 € (retour sur investissement après 13.4 années). Le dossier de consultation des entreprises est en cours de finalisation par la Splet Armor et Monsieur LEMARIE demande au conseil d'autoriser Monsieur le Maire à lancer la procédure de consultation dans le cadre d'une procédure adaptée et à solliciter toute aide financière pouvant être attribuée à ce type de projet.

Après délibération, le conseil par 11 voix pour et 2 voix contre (D. RABIAUX, G. LEBLAY) charge Monsieur le Maire de lancer la procédure de consultation dans le cadre d'une procédure adaptée et à solliciter toute aide financière pouvant être attribuée à ce type de projet et l'autorise à signer tout document nécessaire au bon déroulement du projet de l'opération.

DELIBERATION N°71-2024 Acquisition de la parcelle cadastrée B 188

Dans la continuité des acquisitions de parcelles de lande dans le cadre de la protection incendie par entretien de celles-ci par Eco pâturage, Monsieur le Maire propose au Conseil l'achat de la parcelle B188 d'une contenance de 5170 m² au prix de 1 €/m².

Il précise que, l'acquisition de cette parcelle riveraine de la route Hourdin et dans la directe continuité d'autres parcelles communales sera un atout dans le cadre du projet de liaisons douces entre le Cap Fréhel, le Fort La Latte et le bourg.

Après délibération, le conseil à l'unanimité accepte cette acquisition dans les conditions décrites et autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

DELIBERATION N°72-2024 Modification de la durée hebdomadaire de service du poste chargé des ressources humaines – modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose au Conseil le fait que l'agent assurant les taches notamment liées à la gestion administrative des ressources humaines ainsi que d'autres missions liées au bon fonctionnement des services municipaux ne bénéficie pas d'une durée hebdomadaire de service suffisante pour mener à bien les taches qui lui sont confiées.

La durée hebdomadaire de service affectée à ce poste étant à ce jour de 21 h 00, Monsieur le Maire propose au Conseil de la porter à 28 h 00 hebdomadaire

Après délibération, le conseil à l'unanimité approuve cette modification et le tableau des effectifs modifié au 1^{er} janvier 2025, annexé à la présente délibération

DELIBERATION N°73-2024 Rétrocession à la commune de la Parcelle B949

Madame BLANCHARD expose au Conseil que dans le cadre d'une succession, il est proposé à la commune de réintégrer dans le domaine communal la parcelle B949 d'une contenance de 38 m² afin d'assurer à cet endroit, la continuité du fossé et le dégagement de vue du carrefour. Il est précisé que cette parcelle est physiquement dans l'emprise de la route et que cette opération n'est qu'une régularisation.

Le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire a effectuer toute démarche et à signer tout document nécessaire à cette rétrocession.

DELIBERATION N°74-2024 Acquisition parcelle AB 84 - autorisation au Maire de mener des négociations

Délibération ajoutée à l'ordre du jour sur proposition de Monsieur le Maire en début de séance – rajout accepté par l'ensemble du Conseil

Monsieur le Maire expose au conseil que suite à la mise en vente de l'ensemble immobilier sis sur la parcelle cadastrée AB 84 dans le bourg de PLEVENON il sollicite du Conseil l'autorisation pour entamer des négociations en vue d'une éventuelle acquisition dans le cadre de la réalisation d'une opération de logements.

Il précise que cette autorisation ne vaut pas autorisation d'achat et que le cas échéant le Conseil serait alors amené à se prononcer sur cette acquisition.

Après délibération, le conseil par 9 voix pour, 1 voix contre (G. LEBLAY) et 3 abstentions (M. et Mme D. RABIAUX, S. LOUCHE, S. JOUON des LONGRAIS) autorise Monsieur le Maire à prendre contact avec le vendeur afin de négocier cette éventuelle acquisition.

QUESTIONNES DIVERSES – INFORMATIONS

- M. LEMARIE, évoque l'idée d'associer la population aux choix d'avenir en termes d'investissement. Le conseil est invité à réfléchir à cette idée.

Dépenses d'investissement dans le cadre de la délégation au Maire

DATE MANDAT	FOURNISSEUR	OBJET	PRIX H.T.	PRIX T.T.C.	PRESENTATION CONSEIL
BUDGET COMMUNE					
29/11/2024	SELF SIGNAL	PANNEAUX CONSIGNES SECURITE	525,49 €	630,59 €	12/12/2024
29/11/2024	AIRES SERVICES	CHANGEMENT PIECES BORNE CAMPING CAR	2 174,00 €	2 608,80 €	12/12/2024
29/11/2024	FANIK	PANNEAUX FONTAINE CARVALAND ET PLAGES GREVES EN BAS	403,50 €	484,20 €	12/12/2024

03/12/2024	PRO MOB	12 TABLES RONDES SALLE DES FETES	1 974,52 €	2 369,42 €	12/12/2024
BUDGET CAP					
29/11/2024	JEZEQUEL PUB	PANNEAUX ACCES PHARE PMR	271,00 €	325,20 €	12/12/2024
29/11/2024	ANIMO CONCEPT	BORNE PROPLETE	1 877,15 €	2 252,58 €	12/12/2024
29/11/2024	BCE	BAC EQUARRISSAGE	1 358,00 €	1 629,60 €	12/12/2024

PLANNING CONSEILS MUNICIPAUX 2025

PRECONSEIL	CONSEIL
jeudi 16 janvier 2025	jeudi 23 janvier 2025
jeudi 20 mars 2025	jeudi 27 mars 2025
jeudi 17 avril 2025	jeudi 24 avril 2025
jeudi 15 mai 2025	jeudi 22 mai 2025
jeudi 19 juin 2025	jeudi 26 juin 2025

Fait à PLEVENON, le 13/12/2024

Le Maire
Hervé VAN PRAAG



Les Conseillers présents :

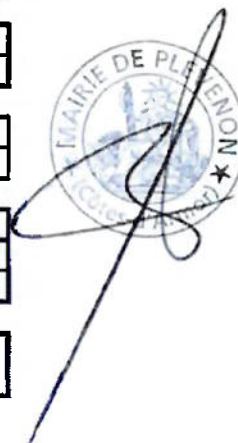
Didier RABIAUX, Stéphanie JOUON DES LONGRAIS, Jean-Luc HERVé, Pierre-Hugues MARTIN, Catherine BLANCHARD, Sarah LOUCHE, Marc LEMARIé, Jean-Pierre RESLOUX, Gwendal LEBLAY, Philippe LOHIER, Frédéric PASCAL, Bernard QUINQUENEL

TABLEAU ANNEXE A LA DELIBERATION N°69-2024 Tarifs communaux et participations

OBJET	TARIF 2024	TARIF 2025
LOCATION SALLES		
CANTINE AVEC CUISINE		
COMMUNE 1 JOUR	70,00 €	70,00 €
COMMUNE 2 JOURS	100,00 €	100,00 €
HORS COMMUNE 1 JOUR	80,00 €	80,00 €
HORS COMMUNE 2 JOURS	110,00 €	110,00 €
CANTINE SANS CUISINE		
COMMUNE 1 JOUR	40,00 €	40,00 €
COMMUNE 2 JOURS	70,00 €	70,00 €
HORS COMMUNE 1 JOUR	50,00 €	50,00 €
HORS COMMUNE 2 JOURS	90,00 €	90,00 €
PIQUE NIQUE GROUPE SCOLAIRE	30,00 €	30,00 €
SALLE DES FETES		
Privée avec restauration (particuliers) COMMUNE 1 JOUR	155,00 €	155,00 €
Privée avec restauration (particuliers) COMMUNE 2 JOURS	225,00 €	225,00 €
Privée avec restauration (particuliers) HORS COMMUNE 1 JOUR	250,00 €	250,00 €
Privée avec restauration (particuliers) HORS COMMUNE 2 JOURS	330,00 €	330,00 €
VEILLE DE RESERVATION COMMUNE	65,00 €	65,00 €
VEILLE DE RESERVATION HORS COMMUNE	85,00 €	85,00 €
ANIMATION (hors associations de PLEVENON) - la journée	250,00 €	250,00 €
ANIMATION AVEC DROIT D'ENTREE - la journée - Commune	100,00 €	100,00 €
ANIMATION AVEC DROIT D'ENTREE - la journée - Hors Commune	100,00 €	100,00 €
AUTRES : Vin d'honneur - conférence ... COMMUNE	65,00 €	65,00 €
AUTRES : Vin d'honneur - conférence ... HORS COMMUNE	85,00 €	85,00 €
association de la commune (réunions et diverses activités)	GRATUIT	GRATUIT
Activités Familles Rurales (CAP AGE)	GRATUIT	GRATUIT
Service petite enfance Intercommunalité	GRATUIT	GRATUIT
"Aînées" (jeu de cartes...)	GRATUIT	GRATUIT
Assemblée générale (association hors commune)	85,00 €	85,00 €
Pique-nique scolaire	30,00 €	30,00 €
Autres groupes	30,00 €	30,00 €
Exposition (location semaine)	60,00 €	60,00 €
Concert spectacle (extérieur)	150,00 €	150,00 €
EQUIPEMENT VIDEO SALLE DES FETES (associations)	GRATUIT	GRATUIT
EQUIPEMENT VIDEO SALLE DES FETES (particuliers) - la journée	60,00 €	60,00 €
EQUIPEMENT VIDEO SALLE DES FETES CAUTION	500,00 €	500,00 €
AUTRES		
SALLE DE LA MAIRIE (vin d'honneur, mariage ...) - la 1/2 journée	25,00 €	25,00 €
SALLE MUSEOGRAPHIQUE - la 1/2 journée	40,00 €	40,00 €
SALLE MUSEOGRAPHIQUE semaine pour expo. Sans sono ni vidéoprojecteur	50,00 €	50,00 €
SALLE MUSEOGRAPHIQUE - sono et vidéoprojecteur LA JOURNEE (dépot de garantie de 500 €)	60,00 €	60,00 €
PHOTOCOPIES et IMPRESSIONS NUMERIQUES		
A4 N&B PARTICULIERS	0,30 €	0,30 €
A3 N&B PARTICULIERS	0,40 €	0,40 €

A4 - A3 ASSOCIATIONS	0,15 €	0,15 €
A4 COULEUR PARTICULIERS	1,10 €	1,10 €
A3 COULEUR PARTICULIERS	1,60 €	1,60 €
DOCUMENT SCANNE	2,00 €	2,00 €
CIMETIERE		
CONCESSION 20 ANS	85,00 €	85,00 €
CONCESSION 30 ANS	100,00 €	100,00 €
CONCESSION 50 ANS	160,00 €	160,00 €
COLOMBARIUM 10 ANS	150,00 €	150,00 €
COLOMBARIUM 15 ANS	280,00 €	280,00 €
COLOMBARIUM 20 ANS	300,00 €	300,00 €
COLOMBARIUM 30 ANS	560,00 €	560,00 €
COLOMBARIUM 50 ANS	675,00 €	675,00 €
DIVERS		
BORNE EAU CAMPING-CAR	3,00 €	3,00 €
REPAS DES AINES - habitants de PLEVENON de + de 70 ans	GRATUIT	GRATUIT
REPAS DES AINES - habitants de PLEVENON de - de 70 ans	21,00 €	21,00 €
AUTOCOLLANT PLEVENON CAP FREHEL	1,00 €	1,00 €
PARKING DU CAP		
VOITURE pour une durée de 3H00	3,00 €	3,00 €
CAMPING-CAR pour une durée de 3H00	5,00 €	5,00 €
MOTO pour une durée de 3H00	1,00 €	1,00 €
CAR pour une durée de 3H00	15,00 €	15,00 €
FORFAIT ANNUEL VOITURES (COMMUNE)	3,00 €	3,00 €
FORFAIT ANNUEL VOITURES (HORS COMMUNE)	10,00 €	10,00 €
FORFAIT POST STATIONNEMENT (amende pour infraction au stationnement)	30,00 €	30,00 €
PHARE DU CAP FREHEL		
Adultes	3,00 €	3,00 €
Enfants de 7 à 14 ans	1,50 €	1,50 €
Enfants de moins de 7 ans	GRATUIT	GRATUIT
Groupes (10 personnes)	15,00 €	15,00 €
Groupe scolaires / enfants	1,00 €	1,00 €
Nuit des Phares	5,00 €	5,00 €
carte postale	0,50 €	0,50 €
Bouteille eau 50 cl	1,00 €	1,00 €
Goupes scolaires / accompagnateurs (hors jours fériés et week-ends)	1,50 €	1,50 €

AIDE	MONTANT	
	2024	2025
Acquisition vélo assistance électrique NEUF	200,00 €	200,00 €
Acquisition vélo assistance électrique OCCASION	100,00 €	100,00 €
Voyages et sorties scolaires (par élève)		
Coût compris en 100 € et 150 €	40,00 €	60,00 €
Coût supérieur à 150 €	60,00 €	100,00 €
Stage en cours d'étude - hors lieu études ou de domicile durée minimale d'1 mois (sur justificatif de durée et de lieu)	200,00 €	200,00 €



EFFECTIF Janvier 2025

Postes Permanents:

Intitulé	Type de contrat	Nombre d'emploi	Service	TC	TNC	Modification proposée	Effectif
Adjoint administratif principal 1ère classe	C titulaire	1	Administratif finances - Personnel	35h			1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C titulaire	1	Fonction gestion d'opérations d'immobiliers		21h		1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C titulaire	1	Administratif - Accueil	35h			1
Adjoint technique principal 2ème classe	C titulaire	1	Espaces Verts	35h		prévu au 01/01/2025	1
Adjoint technique	C titulaire	1	Espaces Verts	35h			1
Adjoint technique	C	1	Technique		17,5h	contractuel	1
Adjoint technique	C titulaire	1	Technique Espaces Verts	35h			1
Agent d'entretien - bâtiments	C titulaire	1	Entretien		25h		1
Agent de Surveillance du Parking du CNP	C titulaire	1	ASVP	35h			1
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1	Ressources Humaines		28h	contractuel modification OHS 28h.	1
							10

Service Administratif
4

Entretien des Bâtiements
1

Services techniques
4

ASVP Cap
1

Renforts Ponctuels:

Intitulé	Type de contrat	Nombre d'emploi	Service	TC	TNC	Modification proposée	Effectif
Adjoint technique	C contractuel	1	Technique	35h			1
Poste - Renfort Administratif	CDD Contractuel	1	Administratif - Poste		20h	Renouvellement suite à la convention avec la poste	1
							2

Services techniques
1
Service Administratif
1

Total: 12

Talhou onneve - 01/01/2025
uliberation n° 72-2024
ole 12/12/2024.

le Maire
le 12/12/2024

